

## PRESENTATION DU POSTE

**Fonction :** Infirmier(e) en santé au travail

**Liaison hiérarchique :** Le médecin du travail et Le directeur des ressources humaine

**Liaison fonctionnelle :** L'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire du SPST, Cadres supérieurs de santé / Cadres de santé de proximité/ Coordinateurs de pôle, Direction des Ressources Humaines, Direction des soins, Agents responsables de la radioprotection.

## L'EQUIPE DU SPST

- Un médecin du travail
- Deux IDEST
- Une secrétaire médicale
- Un temps partiel de psychologue
- Un temps partiel d'Assistante Sociale

## MISSIONS

Dans le respect des dispositions l'articles R431 1-1 du code de la santé publique et sur la base du protocole mentionné à l'article R4623-14 du code du travail.

La mission principale de l'IDEST est :

- De contribuer à prévenir toute altération de la santé des salariés du fait de leur travail
- D'assister le médecin du travail lors des examens médicaux (examens complémentaires. Biométrie, Visio test)
- D'assurer la gestion administrative et technique de l'infirmerie,
- De prendre en charge des agents se présentant en urgence à l'infirmerie,
- D'organiser des actions collectives de prévention et d'éducation en matière de santé (AES...),
- De maintenir des relations professionnelles de coopération avec les autres services de santé au travail, les médecins traitants.

### Activités techniques :

- Il assure des permanences pour recevoir les agents,
- Il accompagne le médecin dans ses consultations
- Il assure les soins infirmiers sous protocoles médicaux,
- Il accompagne le médecin pour les consultations du personnel de nuit
- Il pratique les examens complémentaires prescrits,
- Il fait le suivi des AES et des comptages tuberculeux.
- Il assure la tenue des dossiers médicaux, papiers et informatiques,
- Il gère l'infirmerie (commande des vaccins, matériel, produits de nettoyage et de décontamination),
- Il est responsable de la tenue des dossiers médicaux et de la qualité des transmissions (transmissions aux autres IDEST ou au médecin du travail des données pertinentes).
- Il organise les campagnes de vaccination en collaboration avec la direction générale.

### Activités administratives :

- Accueil et orientation du personnel
- Prise de rendez-vous/gestion des agendas
- Gestion des dossiers du personnel de l'hôpital
- Gestion des stocks
- Gestion administrative (courriers, rapports...)
- Traitement de l'information/documents communiqués
- Relations-Communication : collaboration avec les instituts de formation du CH (IFSI-IFAS)

## PARTICULARITE DU POSTE ET RISQUES PROFESSIONNELS LIES A L'ACTIVITE

### Amplitude d'Horaire / Congés:

- Du lundi au vendredi 08h30-16h30 ou 09h00-17h00 (participation à quelques visites de nuit)
- Déplacement possible sur l'intégralité des sites et des services de l'hôpital
- Assurer la continuité de l'activité : les congés et absences sont organisées en concertation avec l'équipe du SST.
- Poste à temps plein
- 28 CA / 14 RTT

### Formations obligatoires requises :

- L'IDEST recruté dans un service de santé au travail est diplômé d'État ou à l'autorisation d'exercer sans limitation dans les conditions prévues par la code de la santé publique. Si l'infirmier n'a pas suivi une formation en santé au travail, l'établissement l'y inscrit au cours des douze mois qui suivent son recrutement et favorise sa formation continue.

### Moyens mis à disposition

- Logiciel informatique pour le dossier médical : Kitry.
- Les outils utilisés pour la réalisation des examens complémentaires ou de mesures de métrologie Les outils sont ceux couramment utilisés en santé au travail (sonomètre, thermomètre)

### Risques liés au poste :

- Survenue d'accident d'exposition au sang (lors des prises de sang ou des vaccinations),
- Contamination aéroportée lors de l'investigation de contagion infectieuse dans les services de soins ou lors d'entretien avec des agents contaminants (gale, tuberculose, coqueluche, grippe, ...),
- Contraintes visuelles en lien avec le travail sur écran,
- Expositions chimiques à des désinfectants, détergents ou antiseptiques,
- Charge mentale pouvant être importante (risque psycho-social).

## PROFIL REQUIS

### Formations- Qualifications :

- Diplôme d'État d'Infirmier obligatoire
- S'engager à suivre la formation diplômante en santé au travail si non déjà suivie

### Connaissances particulière :

- Connaître le fonctionnement d'un hôpital et les articulations entre la Direction de l'établissement, les différents niveaux de l'encadrement et les représentants des agents,
- Connaître les enjeux de la santé au travail dans le contexte de la fonction publique hospitalière,
- Notions sur la législation et les textes réglementaires importants du code du travail s'appliquant aux agents travaillant en fonction publique hospitalière
- Connaissance de base des logiciels informatiques.

### Qualités professionnelles :

- Respecter le secret professionnel et faire preuve de discrétion,
- Savoir communiquer et être pédagogue,
- Être accessible et disponible,
- Avoir le sens de l'observation,
- Être force de proposition,
- Être méthodique et bien organisé dans l'espace et dans le temps,
- Travailler avec autonomie dans le cadre d'une équipe,
- Prendre des initiatives à bon escient,
- Réaliser rapidement et correctement les tâches administratives.

### Contact :

Docteur Nathalie DJEUFA

☎ 01.34.06.64.56 ✉ [sec.med-prevm@ch-simoneveil.fr](mailto:sec.med-prevm@ch-simoneveil.fr)

Anne WIART : Infirmière de Santé au Travail

☎ 01.34.06.64.55 ✉ [inf.med-prev@ch-simoneveil.fr](mailto:inf.med-prev@ch-simoneveil.fr)